

LA LETTRE DE L'ARERAM



Mai 2019

Numéro 16

Editorial

Le Conseil d'Administration coopte 3 nouveaux Administrateurs

Le Conseil d'Administration se réjouit d'accueillir trois nouveaux administrateurs qui apporteront leur expérience, leurs compétences et leur motivation afin de renforcer les travaux du CA.

Les trois nouveaux membres du CA qui seront confirmés par l'AG du 26 juin 2019 sont les suivants :

MME MARIE CLAUDE GIRAUD qui a travaillé à Pôle Emploi et connaît bien les problématiques du travail pour les personnes handicapées.

MME JESSICA COHEN-BOULAKIA qui travaille dans les secteurs sanitaire et médico-social depuis plusieurs années.

M. DAVID LUGASSY qui a créé et dirigé plusieurs entreprises de services informatiques.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le Président Didier GOURNAY

Le Plan de communication de l'ARERAM a été présenté au CA ...

En prolongement du Projet Stratégique, le CA de l'ARERAM a souhaité que soit élaboré un plan de communication comme cela était prévu dans les orientations du projet stratégique.

Un groupe de travail a ainsi proposé un plan complet de communication interne et externe pour l'ARERAM. Ce travail, a permis de définir quelques axes majeurs dans la communication ainsi que des actions prioritaires à lancer :

⇒ **Communication Internet grand public :**

- création d'un nouveau site internet,
- création d'un intranet ARERAM,
- présence ARERAM sur les réseaux sociaux : LinkedIn.

⇒ **Communication externe en direction des partenaires, des financeurs et des clients :**

- création de plaquettes de présentation de l'ARERAM et de ses différents secteurs d'activité,
- création de livrets spécifiques en fonction des divers projets en cours,
- harmonisation des plaquettes de présentation et des livrets d'accueil des établissements,
- présence renforcée de l'ARERAM lors des réunions institutionnelles : CHEOPS, URIOPPS, NEXEM, financeurs ...,
- rencontres avec des responsables Education Nationale pour proposer des actions de sensibilisation au handicap.

⇒ **Communication interne :**

- rénover la *Lettre de l'ARERAM* et procéder à une enquête de lectorat,
- désigner des correspondants communication dans chaque établissement,
- organiser un Campus pour créer une dynamique entre établissements,
- développer la communication en direction des adhérents.

⇒ **Evènementiel :**

- présence sur stand lors de quelques grands salons à déterminer : création d'outils de communication et de présentation de l'ARERAM,
- mise en œuvre de partenariats avec les écoles ayant des cursus spécialisés en lien avec nos activités: IRTS, CNAM, Universités...,
- développement de nos relations presse : communiqués de presse, informations en direction de la presse spécialisée.

Le Plan de communication de l'ARERAM a été présenté au CA suite...

D'ores et déjà, plusieurs actions qui s'inscrivent dans ce plan de communication ont été lancées durant ce 1^{er} semestre 2019 :

- ◆ création pour ID Ergonomie et pour Relais Formation de plaquettes présentant les prestations proposées et les principales références,
- ◆ création d'affiches illustrant nos activités,
- ◆ création d'un compte LinkedIn ARERAM,
- ◆ recensement des sites internet ARERAM,
- ◆ organisation d'un stand pour le salon Préventica du 21 au 23 mai à Paris: création d'outils de communication et de panneaux d'affichage.



D'autres actions sont en cours de réflexion et seront mises en œuvre lors du second semestre. Le 13 mai aura lieu la première réunion du groupe de travail mis en place pour élaborer le **futur site internet** de l'ARERAM. Ce groupe de travail sera très vite élargi pour définir les contenus précis du site et rédiger les premiers textes. L'aide d'un prestataire spécialisé est évidemment prévue.

*E. LE GUELLAUD CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT
G. PINSON TRÉSORIER*

Quelques Nouvelles De Nos Etablissements

L'IME Jean Louis Calvino a organisé les 10 et 11 mai à St Maur ses traditionnelles portes ouvertes. Toutes les équipes ainsi que les jeunes se sont mobilisés pour faire de ces journées une parfaite réussite et accueillir toutes les personnes désireuses de découvrir cet IME. Le samedi 11 mai, les équipes de l'IME ont aussi organisé une réunion pour tous les anciens jeunes qui ont fréquenté cet établissement.

Le Relais Formation, dirigé par Anne Sophie FRANVILLE, vient de réaliser et de mettre en ligne son nouveau site internet : <https://www.areramrelaisformation.fr/>
Ce nouveau site est particulièrement clair, informatif et très visuel. Rappelons que le Relais Formation, est un organisme de formation dépendant de l'ARERAM qui a pour but de proposer des formations favorisant l'insertion professionnelle des adultes en situation de handicap et contribuant à leur maintien dans l'emploi.

Véronique CHASSARD, Directrice de Cap Emploi 94, a été invitée le 4 mai avec le DG de la Sté INTERFORUM à participer à une émission de TV France Info pour présenter l'opération DUODAY organisée en partenariat entre Cap Emploi 94 et INTERFORUM. Cette opération lancée par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées consiste à composer un duo durant toute une journée avec une personne en situation de handicap et un professionnel afin de découvrir son activité par une immersion dans son quotidien de travail. On peut trouver toute information sur le site duoday.fr

Signature de la Convention du Groupement de Coopération Social et Médico-social Areram- Altéris sur le Territoire du Puy de Dôme

A la suite d'un travail d'élaboration de plusieurs mois tant sur le plan technique que politique, Madame Annie GEOFFROY Coprésidente de l'association ALTERIS et Monsieur Didier GOURNAY, Président de l'association ARERAM, ont signé la convention de GCSMS de moyen le 22 mars 2019.



L'association ALTERIS gère pour sa partie médico-sociale : un dispositif ITEP sous le nom de Jean Laporte, ainsi qu'un IME et un SESSAD auquel est associé un service d'insertion professionnelle (SAFI), sous le nom de Farandole.

L'association ARERAM gère sur le territoire du Puy de Dôme, l'IME Edouard Seguin.

Par cette signature, ARERAM et ALTERIS marquent leur volonté de poursuivre leur coopération (commencée en 2016 par la création du Pôle de compétences et de prestations externalisées L'Embelle) sur le territoire du Puy de Dôme pour œuvrer ensemble à l'amélioration de l'offre médico-sociale dans le cadre de l'évolution des politiques publiques traduites dans le Plan Régional de Santé d'Auvergne Rhône Alpes.

Sur la base d'une volonté commune de servir l'intérêt des personnes accompagnées, le GCSMS doit permettre :

- d'améliorer les réponses médico-sociales sur les échelles territoriales retenues,
- dans le cadre de dispositifs plus larges, permettant la fluidité des parcours, d'éviter leur rupture et de faciliter l'inclusion,
- d'obtenir une meilleure identification de l'offre et des acteurs de proximité, pour faciliter la réactivité et la coordination nécessaires avec les personnes accompagnées, leur famille ainsi qu'avec les partenaires sur le territoire (ARS, CDAPH, Education Nationale, monde associatif)

Ce GCSMS est porteur d'un nouveau projet de territoire, redéfinissant l'offre médico-sociale dans le Puy de Dôme et assurant un ensemble de modalités d'accueil et d'accompagnement pour les enfants, adolescents et jeunes adultes porteur de handicap mental, psychique, de trouble de la conduite et du comportement ou de troubles du spectre autistique.

Le projet de territoire associe deux dispositifs : DITEP et DIME, des services supports et connexes communs ainsi qu'une plateforme de préformation et de formation professionnelle, le tout piloté par un siège administratif rattaché au siège de l'association ALTERIS. Ce projet de territoire sera mis en œuvre progressivement sur une période de 5 ans en lien avec le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui devrait être signé au 1^{er} janvier 2020.

Ce CPOM signé entre le GCSMS et l'ARS Auvergne Rhône Alpes constituera le cadre des financements qui seront attribués au GCSMS pour la mise en œuvre de ce projet.

La gouvernance du GCSMS qui portera ce projet est constituée par une Assemblée Générale issue des deux associations dans laquelle siègent 3 administrateurs de chacune des associations. Son administration est confiée à un administrateur élu par cette Assemblée Générale. Celle-ci a été confiée à Monsieur Pascal BERTOCCHI, Directeur général de l'association ALTERIS.

Yves Le Bigot, Directeur de l'IME Edouard Seguin

Création d'un Comité de suivi du Plan Stratégique

Le Plan Stratégique 2018-2022 adopté par le CA de l'ARERAM doit faire l'objet, ainsi que le plan d'actions, d'un suivi régulier tout au long des 5 années de sa mise en œuvre.

Ce suivi a pour objectifs, d'une part de s'assurer que les projets décrits dans le plan d'actions sont mis correctement en œuvre et que les objectifs sont atteints, et d'autre part d'évaluer les résultats de ces actions de façon à les réorienter si nécessaire ou en décider de nouvelles.

Le Conseil d'Administration a proposé que le suivi de ce Plan soit fait par un *Comité de suivi* regroupant 4 Administrateurs membres du Bureau (MD Soumet, Mme Giraud, D.Lugassy et G.Pinson), le Directeur général, le Responsable Administratif et Financier et un Directeur, Directeur adjoint ou Chef de service représentant de chacun des 7 établissements et services.

Ce comité se réunira *2 fois par an* (chaque fin de semestre) pour évaluer l'avancement des actions contenues dans le Plan Stratégique.

Un *rapport d'avancement des projets* sera rédigé et adressé au CA qui évaluera les résultats en séance *une fois par an* et pourra décider de nouvelles actions à mener, de modifier certains objectifs ou d'interrompre les projets qui semblerait inadéquats ou infaisables.

Le CA se réserve la possibilité de désigner en son sein des administrateurs en charge de superviser telle ou telle action en fonction de leurs compétence et intérêt.

La première réunion de ce *Comité de suivi* aura lieu en septembre 2019 ; et le CA étudiera son rapport avant la fin de l'année 2019.

G. PINSON

Le séminaire qui réunit chaque année depuis 6 ans, pour une journée de réflexion sur une thématique donnée, les Administrateurs de l'ARERAM, les Directeurs et Directeurs-adjoints, se tient cette année le **24 mai prochain à l'INJS de Paris**.

Le thème retenu intéresse plus particulièrement le secteur adulte :

« Travail et activité, Emploi et employabilité »

Plusieurs intervenants sont prévus et nous font l'honneur de leur présence pour accompagner la réflexion collective sur ces thèmes et leur application, au profit des personnes en situation de handicap accueillies et accompagnées au sein de nos établissements :

- M. Laurent Duclos, chef de projet « Ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement » à la DGEFP qui évoquera la place de la variable travail, la notion d'« employeur-abilité », les expériences en cours pour les personnes handicapées ;

- Mme Elisabeth Cressard, responsable de l'Unité Traitement des questions écrites et courriers parlementaires également à la DGEFP, qui fera un point sur les évolutions récentes de la réglementation (réforme des entreprises adaptées, emploi accompagné)

- Mme Monique Geneviève Garnier, psychologue de l'orientation professionnelle, chercheur de l'INETOP (rattaché au CNAM) qui interviendra sur l'orientation professionnelle de certains publics handicapés, l'employabilité et les problématiques d'inclusion.

Autant de thèmes riches et complexes qui enrichiront la réflexion collective au cours de cette journée dont un compte-rendu sera retransmis.

MD.SOUMET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AGENDA

Comité d'Entreprise : 18 juin - 9 juillet

Conseil d'Administration : 5 juin - 26 juin

Bureau: 21 mai - 12 juin - 10 juillet

Réunion Chefs de Service : 16- 17 mai

Commission des directeurs : 20/21 juin - 18/19 sept

Séminaire : 24 mai

AG : 26 juin